

Montréal, le 31 janvier 2022

L'honorable Chrystia Freeland
C.P., députée
Vice-première ministre et ministre des Finances du Canada

Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Objet : Présentations liées aux ajustements à la frontière pour le carbone

Madame la Ministre,

Réseau Environnement, le plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec, a pour mission d'être le catalyseur de l'économie verte au Québec. Il regroupe des spécialistes des domaines public, privé et académique qui œuvrent dans les secteurs de l'eau, des matières résiduelles, de l'air, des changements climatiques, des sols et eaux souterraines et de la biodiversité.

Par la présente, Réseau Environnement soumet ses commentaires au ministère des Finances du Canada dans le contexte de la consultation publique sur les ajustements à la frontière pour le carbone (AFC) annoncée le 5 août 2021.

Réseau Environnement accueille favorablement l'initiative du gouvernement du Canada consistant à explorer le potentiel des AFC dans le but d'atteindre les cibles en matière de lutte contre les changements climatiques et d'assurer la compétitivité pour les entreprises canadiennes. Nos commentaires portent sur trois thèmes principaux, ainsi que sur des recommandations en lien avec le niveau d'avancement économique, le calcul des émissions de carbone, les obligations commerciales et les remises à l'exportation.

Économie verte

Réseau Environnement croit que la mise en place des AFC s'inscrit dans une approche d'économie verte (IFDD, 2015) et faciliterait l'intégration des dimensions du développement durable dans les politiques économiques du Canada. En effet, Réseau Environnement soutient le fait que les AFC permettraient une transition vers une économie faible en émissions de GES bénéfique pour la santé et sécurité des populations. Sur le plan économique, les AFC contribueraient à renforcer la compétitivité des entreprises canadiennes et à assurer une équité avec les entreprises étrangères. Enfin, sur le plan environnemental, Réseau Environnement croit qu'un tel outil est essentiel dans



l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de GES et permettrait de pousser les organisations à se tourner vers des technologies plus vertes.

Écofiscalité

En vertu des principes relatifs à l'écofiscalité (Commission de l'écofiscalité du Canada, 2019), Réseau Environnement croit que la mise en place des AFC constitue un moyen efficace d'atteindre les objectifs gouvernementaux en matière de protection de l'environnement et de réduction des émissions de GES, et ce, tout en contribuant de manière positive à l'économie. Sachant que ces mesures écofiscales s'appuient principalement sur les principes de la Loi fédérale sur le développement durable comme l'internalisation de coûts et le principe du pollueur-payeur, elles constituent un incitatif efficace et surtout essentiel pour une transition vers une économie verte et responsable (Whitmore et Pineau, 2020).

Compétitivité

En ce qui a trait à la compétitivité, l'application des AFC permettrait d'équilibrer les règles du jeu entre les pays et de réduire l'écart entre les entreprises assujetties à une tarification carbone et celles qui ne le sont pas. Réseau Environnement croit qu'il serait souhaitable que l'application des AFC considère des droits à l'importation, mais également des remises à l'exportation afin de limiter la délocalisation de la production vers des juridictions où les coûts liés au carbone sont plus faibles et d'assurer la compétitivité des entreprises canadiennes (Commission de l'écofiscalité du Canada, 2019).

En plus des commentaires portant sur les trois thèmes précédents, Réseau Environnement émet les **recommandations suivantes** :

- 1) Tenir compte des niveaux d'avancement économique des pays en voie de développement et considérer un ajustement proportionnel de droits sur les importations directes en provenance de ces pays.
- 2) Tenir compte des chaînes d'approvisionnement complexes dans le calcul des émissions de carbone de produits importés, car cela peut constituer un enjeu de taille lorsque les composantes proviennent de différents pays.
- 3) Tenir compte des obligations commerciales internationales du Canada afin de ne pas favoriser les entreprises étrangères au détriment des entreprises nationales.
- 4) Prendre en considération qu'une mesure de remises à l'exportation serait vulnérable à des contestations sur le plan commercial sachant que ces remises visant à réduire les coûts de la réglementation nationale ne sont généralement pas permises par les règles du commerce international (IISD, 2021).
- 5) Appliquer progressivement les AFC, en ciblant dans un premier temps, des secteurs clés ayant des chaînes d'approvisionnement relativement simples et une forte intensité

carbone (ex. : acier, ciment, aluminium) pour ensuite étendre le projet à des secteurs plus complexes une fois les enjeux maîtrisés.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente et demeurons à votre disposition pour toute question ou clarification.

Espérant ces commentaires utiles, veuillez agréer nos salutations cordiales.



Mathieu Laneuville, ing., M.Sc.A

Président-directeur général

Réseau Environnement

mlaneuville@reseau-environnement.com

Références

Institut de la francophonie pour le développement durable. (2015). *Économie Verte - Guide pratique pour l'intégration des stratégies de l'économie verte dans les politiques de développement*. En ligne :

<https://www.moged.ifdd.francophonie.org/index.php/fr/publications/download/1/46/19?method=view>

Commission de l'écofiscalité du Canada. (2019). *Comblent l'écart: scénarios concrets pour atteindre la cible canadienne en matière de GES en 2030*. En ligne :

<https://ecofiscal.ca/fr/reports/comblent-lecart-scenarios-concrets-pour-atteindre-la-cible-canadienne-en-matiere-de-ges-en-2030/>

Whitmore, J., Pineau, P-O. (2020). « *L'écofiscalité au Québec : quelles options pour accélérer la transition énergétique et la décarbonisation de l'économie ?* », Synthèse d'un atelier tenu le 20 février 2020, préparé pour Transition énergétique Québec, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal. En ligne : https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2020/06/RAPPORT_Ecofiscalite%CC%81_web.pdf

International Institute for Sustainable Development. (2021). *Enabling Climate Ambition: Border carbon adjustment in Canada and abroad*. En ligne :

<https://www.iisd.org/system/files/2021-07/enabling-climate-ambition-border-carbon-adjustment-canada.pdf>